



## PLAGES & PAYSAGES, ESPACES DE BIEN-ETRE

# OPERATION PLAGES PROPRES



POUR QUE LES GRAINES DU PRESENT PORTENT LA PROMESSE DES MOISSONS FUTURES



*Monsieur le préfet du Littoral ;  
Monsieur le Maire de la commune de Cotonou ;  
Mesdames et Messieurs les représentants des directions centrales, techniques du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable,  
Mesdames et Messieurs les représentants des ONG de la commune,  
Mesdames et Messieurs les Experts en Gestion des Déchets,*

**Chers participantes et participants,  
Mesdames et Messieurs les Brigadiers,**

C'est pour moi un réel plaisir de vous avoir aussi nombreux et qualifiés en vos grades et rangs respectifs, ce jour lundi 12 décembre 2016, à l'occasion du lancement des activités de nettoyage des plages. Il est important de rappeler que le Bénin dispose d'une côte de 125 km de long, dont certains segments se trouvent dans un état d'insalubrité très poussée.

Cette insalubrité menace cet écosystème fragile et la biodiversité marine et côtière. De plus, les plages fréquentées qui servent de lieux de distraction, de promenade et de tourisme pour les paisibles populations, sont très dégradées et sujettes à des actes de vandalisme.

**Mesdames et Messieurs,**

Le Gouvernement a décidé de la reprise de la campagne de salubrité dans toutes les Communes du Bénin. Cette campagne de salubrité a été officiellement lancée le samedi 27 octobre 2007, au regard des actes d'incivisme relevés à plusieurs niveaux, se traduisant par la prolifération des dépotoirs sauvages dans les Communes riveraines de nos côtes, toutes choses qui appellent des efforts supplémentaires pour assainir le cadre de vie de nos populations afin de donner à nos

plages une belle image qui sera source d'attraction des touristes. L'action engagée avec engouement s'est estompée au fil des jours en raison de l'indisponibilité des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre effective desdites activités.

**Mesdames et Messieurs,**

Il s'avère impérieux de relancer cette activité au regard des enjeux environnementaux et sanitaires que pose la question de la gestion des déchets de nos plages pour la sauvegarde de la diversité biologique marine, côtière, de la sécurité alimentaire et du développement du tourisme au Bénin. La prise de conscience de ces enjeux passe par la promotion de comportement éco citoyens nécessaires à la production de bien-être et de valeur ajoutée à l'économie touristique et par une implication plus forte des collectivités locales, des ONG, des associations de développement et des usagers de la plage. Cette opération permet de réconcilier chaque citoyen avec son environnement et s'inscrit pleinement dans le Programme d'Action du Gouvernement.

Dans ce contexte et dans le but de pérenniser cette campagne de salubrité et de sécurisation des plages, il s'avère nécessaire de procéder à un renforcement des capacités des agents brigadiers dans chaque Commune côtière en les outillant



**CADRE DE VIE & DEVELOPPEMENT DURABLE**



à poser cet acte citoyen avant le 20 décembre 2016 pour contribuer ainsi à l'assainissement du cadre de vie.

**Mesdames et Messieurs,**

Chers brigadiers, votre mission est de :

- Balayer les plages et ramasser les ordures issues du balayage sans le sable ;
- Veuille à ce que les déchets soient déposés dans les poubelles ou bacs à ordures ;
- Respecter les règles sécuritaires et environnementales.

En matière de sécurité, certaines consignes méritent d'être revisitées avec tous les participants. Il s'agit de :

- Délimiter la zone à nettoyer et demander aux participants de ne pas sortir de ces limites ;
- Porter toujours des gants et des chaussures fermées ;
- Se référer aux services techniques du superviseur lorsque vous trouvez de gros déchets ;
- Ramasser avec les gants robustes ou une pelle les déchets tranchants.

Pour le respect de la fonctionnalité des habitats et des principes de l'écocitoyenneté, la conduite suivante est à respecter :

*Lors du nettoyage d'un habitat naturel, il faut ramasser les déchets tout en essayant de déranger le moins possible le milieu naturel et les animaux. Voici comment faire :*

- Laisser les éléments naturels comme les algues et les coquillages en place. Lorsque nécessaire, manipulez-les délicatement puis remettez les en place ;
- Eviter de piétiner les plantes de rivage. Ces plantes permettent de maintenir

le sol en place et de minimiser ainsi le phénomène d'érosion. Elles sont très importantes pour le maintien de l'habitat, mais elles sont aussi très sensibles au piétinement et la circulation des véhicules motorisés ;

- Ne pas se rapprocher d'un animal mort ou vivant et garder les animaux domestiques à distance ;

Si vous trouvez un animal vivant pris au piège, informez les superviseurs ou les autorités locales compétentes.

Si vous trouvez un petit animal mort (oiseau, mulot, écureuil, etc.), ne le touchez pas, car il pourrait être porteur de maladies. Les animaux morts font partie du cycle de la nature, ce ne sont pas des déchets et ils se décomposeront naturellement.

**Mesdames et Messieurs,**

Au nom du Président de la République, je suis persuadé que nous sommes conscients de la lourde et noble tâche qui nous incombe dans le nettoyage et que nous sommes décidés à relever le défi.

Je ne saurais terminer mes propos, sans remercier tous ceux qui, de près ou de loin ont contribué à la réussite de cette opération ce qui contribuera à l'amélioration certaine du cadre de vie nos populations.

*Vive la gestion rationnelle et efficiente des déchets au service du développement durable !  
Vive l'écocitoyenneté au service du développement durable  
Vive la République du Bénin!  
Je vous remercie*



**Destination Bénin,**  
*notre modèle économique révélé*

ALBUM

